



LES PORTS

Naviguer : services et réglementation

Vous comptez naviguer prochainement ? Nous vous proposons des services portuaires comme le grutage et l'accès aux cales de mise à l'eau. Retrouvez aussi sur cette page toute la documentation relative à la réglementation et les informations pour atteindre le Rhône depuis le lac.

Publié le 15 mars 2021

Dernière modification le 12 novembre 2024

Les services portuaires

Résultat de l'enquête portuaire 2021

Un grand merci aux 938 personnes qui ont pris du temps de répondre à ce questionnaire afin de nous aider à améliorer la qualité de service qui est au cœur de notre métier. [Retrouvez toutes les réponses de l'enquête ici.](#)

Météo

Vous trouverez toutes les informations concernant la météo [sur ce lien \(https://app.weathercloud.net/d0139952923#profile\)](https://app.weathercloud.net/d0139952923#profile).

Grutage

Si vous sollicitez un service de grutage, réservez auprès de la Capitainerie d'Aix-les-Bains au moins 48 h à l'avance au 04 79 61 28 29 ou par mail à capitainerieaix@grand-lac.fr

Cales de mise à l'eau

En basse saison (de septembre à avril), les cales de mise à l'eau sont gratuites et librement accessibles.

En haute saison, une vignette saison (101€) ou journalière (15€) permet d'utiliser les équipements. La vente se fait directement sur place aux cales de mise à l'eau du Petit Port, de Charpignat et de Conjux.

Seules ces mises à l'eau sont accessibles sur la période de haute saison.

La réglementation

Téléchargez tous les documents relatifs à la navigation sur le lac du Bourget.

Avis à la batellerie

[Retrouvez-ici \(https://calendar.google.com/calendar/embed?src=agendanautiquebourgetsaviere%40gmail.com&ctz=Europe%2FParis\)](https://calendar.google.com/calendar/embed?src=agendanautiquebourgetsaviere%40gmail.com&ctz=Europe%2FParis) les manifestations sur le lac du Bourget et le canal de Savières avec les restrictions de navigation et les avis à batellerie associés.

Accéder au Rhône

Vous pouvez accéder au Rhône depuis le lac du Bourget via le canal et l'écluse de Savières en libre-service. Vous pouvez naviguer sur près de 50 km, en amont de Seyssel (Haute-Savoie, Ain) et en aval, jusqu'à l'usine hydroélectrique du Brégnier-Cordon (Ain).



ALLER PLUS LOIN



SUR LE SITE

- > Les ports du territoire
- > Mon emplacement



SUR INTERNET

- > Tarifs des services portuaires

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.